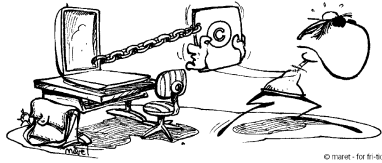


# Charte informatique de l'école de Courtion

Dans notre classe, nous avons la possibilité d'utiliser Internet. Ensemble, nous avons parlé des avantages et des risques de ce moyen d'information formidable; nous devons respecter des règles pour son utilisation.



1. À l'école, je n'utilise l'accès à internet qu'avec l'autorisation de mon enseignant-e.



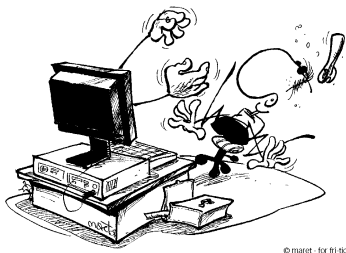
2. De nombreux éléments présents sur Internet sont protégés par le droit d'auteur; je ne peux pas en disposer librement.



3. Lorsque je publie des informations sur Internet, je cite les sources des images et des textes que j'utilise ou bien je produis mes propres documents.



4. Tout ce que je trouve sur Internet n'est pas forcément vrai ou à jour.



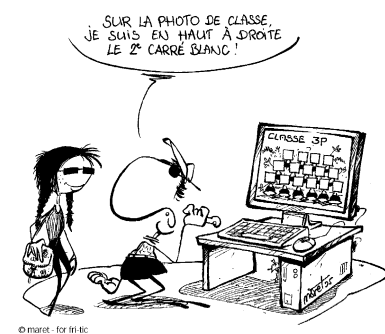
5. Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet, j'en parle à un adulte de confiance.



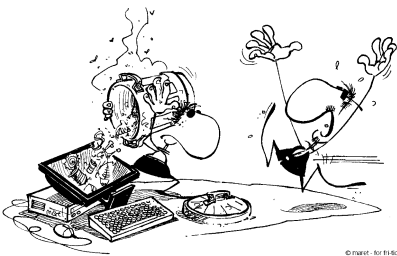
6. Je garde mes mots de passe pour moi, ils sont comme les clés de ma maison.



7. Je n'ai pas le droit de publier du contenu sur le site de ma classe ou de mon école sans l'autorisation des enseignant-e-s.



8. La publication de photos ou de vidéos de personnes sur Internet ne peut se faire qu'avec leur accord; les noms d'élèves ne peuvent en aucun cas figurer avec leur photo sur un site scolaire.



9. Je ne peux pas publier des injures, des propos racistes ou diffamatoires sur le web (réseaux sociaux, livres d'or, commentaires de blogs) ou encore par le biais du téléphone portable.

